

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Vu la délibération n° 2015.834 du 24 septembre 2015 voté en comité directeur sur les statuts de l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole ;

Vu les dispositions de l'article R133 du Code du Tourisme auquel l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes Métropole se réfère ;

ARRÊTE,

Tarifs des guidages des musées, sites culturels et patrimoniaux départementaux en complément de l'arrêté n° 2017.029-03 VIS :

L'Office de Tourisme de Grenoble-Alpes Métropole réalise, dans le cadre du marché avec le conseil départemental de l'Isère, les visites guidées et les visites/ateliers dans les différents musées et sites culturels et patrimoniaux du département.

Ce marché à procédure adaptée de services, actuellement en cours, arrivera à son terme prochainement et dès lors que le seuil maximum de 90 000 € sera atteint.

Les visites guidées et les ateliers continueront d'être assurés et proposés par l'Office de Tourisme de Grenoble Alpes-Métropole hors marché aux mêmes conditions tarifaires, dans l'attente la réattribution d'un nouveau marché.

Pour les musées de l'agglomération grenobloise et de Saint Hugues de Chartreuse :

Musée Dauphinois (Grenoble), Musée de l'Ancien Evêché (Grenoble), Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère (Grenoble), Musée Archéologique-Eglise St Laurent (Grenoble), Musée Hébert (La Tronche), Domaine de Vizille / Musée de la Révolution française (Vizille), Musée Champollion (Vif), Maison Bergès - Musée de la Houille Blanche (Lancey/Montbonnot), Musée d'art sacré contemporain Saint-Hugues-de-Chartreuse (St Pierre de Chartreuse) :

- Visite guidée de 1 heure : 93,00 € ht
- Animation pédagogique de 1 heure : 95,00 € ht
- Visite guidée ou animation pédagogique 1 h 30 : 120,00 € ht
- Visite guidée de 2 heures : 150,00 € ht
- Animation pédagogique 2 h 15 : 150,00 € ht

- Visite guidée en langue des signes française ou langue parlée complétée :
 - Durée 1 heure : 210,00 € ht
 - Durée 1 h 30 : 250,00 € ht
 - Durée 2 heures : 270,00 € ht

- Coût horaire de la formation : 50,00 € ht

Fait à Grenoble, le 15 octobre 2018

Le directeur de l'EPIC,

Yves Exbrayat

